

3. Dossier : Perspectives économiques régionales 2012-2017²¹

3.1. Introduction

Les résultats des dernières Perspectives économiques régionales publiés en juillet 2012 et portant sur la période 2012-2017 ont fait l'objet d'une mise à jour en septembre 2012, dans la foulée de la publication par le Bureau fédéral du Plan (BfP) et l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) des données pour le Budget économique²². Les projections régionales actualisées intègrent ainsi des évolutions plus récentes du contexte économique national et international²³.

Sous la coordination du BfP, l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) collabore depuis fin 2005 avec ses homologues flamand et wallon au développement du modèle HERMREG qui permet d'établir ces projections. Il s'agit d'un modèle multirégional et multi-sectoriel basé sur une approche macroéconométrique de type «top down»²⁴. La modélisation de HERMREG fait

intervenir différents modules, notamment pour les variables démographiques, les agrégats macroéconomiques, ceux du marché du travail ou encore des comptes des revenus des ménages. Les projections reposent sur les données de la comptabilité régionale publiées par l'ICN et disponibles pour la période 1995-2010 (2009 pour certaines variables).

Ce dossier présente les principaux résultats des Perspectives économiques régionales 2012-2017 en accordant une attention particulière à la situation de la Région de Bruxelles-Capitale et à son évolution à moyen terme. La section suivante est consacrée aux évolutions macroéconomiques et sectorielles, au niveau de l'ensemble du Royaume d'abord et de Bruxelles ensuite. Les projections relatives aux comptes des ménages belges et bruxellois sont analysées à la section 3.3.

3.2. Évolutions macroéconomiques et sectorielles

• Contexte national

Après le rebond conjoncturel enregistré en 2010 jusque début 2011 et le ralentissement qui a suivi à partir du deuxième trimestre 2011, le scénario de référence retenu au niveau national table sur une croissance légèrement négative de l'activité économique de la Belgique en 2012 (tableau 3). Le PIB national diminuerait ainsi de 0,1 % en termes réels par rapport à l'année précédente. Ce net coup de frein s'inscrit dans le contexte d'une décéléra-

tion généralisée de la croissance mondiale en 2012 et même d'une légère récession de la zone euro. Du côté de la demande intérieure, la stagnation attendue ne permettrait pas de soutenir l'évolution du PIB belge.

La progression de ce dernier ne se redresserait que timidement à partir de 2013 et de façon plus soutenue les années suivantes, sous l'impulsion d'une reprise de la

²¹ Le présent dossier a été réalisé par Pierre-François Michiels (expert à l'IBSA).

²² Budget économique, Prévisions économiques 2012-2013, Bureau fédéral du Plan-ICN, 14 septembre 2012.

²³ Les projections régionales ainsi obtenues sont totalement cohérentes avec le scénario national de référence actualisé récemment et qui s'amorce sur base des évolutions macroéconomiques 2011-2013 fournies par le dernier Budget économique publié le 14 septembre 2012. Pour les années 2014 à 2017, le cadre national repose sur les perspectives économiques de moyen terme présentées par le FMI en avril 2012. Il faut noter que cette mise à jour des Perspectives économiques régionales est partielle dans la mesure où (i) elle n'incorpore pas les nouveaux comptes nationaux publiés fin juillet 2012 par l'ICN et (ii) elle n'intègre pas les ajustements sectoriels généralement réalisés dans le cadre d'un exercice de projection complet. Le lecteur intéressé trouvera sur le site de l'IBSA le rapport et les annexes statistiques des Perspectives économiques régionales de mai 2012 ainsi que le rapport présentant les principaux résultats mis à jour en septembre 2012. (<http://www.ibsa.irisnet.be/fr/publications/publications-par-serie/perspectives-economiques-regionales>)

²⁴ Dans une architecture «top down», on résout d'abord un modèle national (HERMES en l'occurrence) puis on régionalise les projections nationales à l'aide de clés de répartition endogènes.

TABLEAU 3 : Principaux résultats macroéconomiques de la projection nationale

					Moyennes	
	2010	2011	2012	2013	2011-2017	2014-2017
PIB en volume (croissance en %)	2,3	1,8	-0,1	0,7	1,4	1,8
Indice des prix à la consommation (croissance en %)	1,8	3,1	2,9	1,8	2,2	1,9
Emploi intérieur total (en milliers) (1)	4 483,3	4 544,9	4 555,9	4 569,6	4 618,5	4 738,9
Emploi intérieur total (croissance en %)	0,7	1,4	0,2	0,3	0,8	0,9
Chômage, définition BfP (en milliers) (1) (2)	653,8	627,7	636,8	660,8	661,2	657,8
Taux de chômage, définition BfP (1) (2)	12,5	12,0	12,1	12,5	12,3	12,0
Taux d'emploi, définition BfP (1) (2)	63,5	64,0	63,8	63,8	64,2	65,1
Productivité réelle par tête (croissance en %) (3)	1,3	0,4	-0,7	0,3	0,6	1,0
Coût salarial réel par tête (croissance en %) (4)	-1,3	-0,5	-0,3	1,0	0,4	0,7

(1) La valeur en fin de période, soit 2017, est présentée dans la colonne 2014-2017.

(2) Cf. glossaire.

(3) Branches d'activité marchande uniquement.

(4) Coût salarial dans les branches d'activité marchande avant déduction des subventions salariales.

Source : HERMREG

croissance des marchés à l'exportation et d'une accélération de la demande intérieure. La croissance de l'activité économique du Royaume à moyen terme se rapprocherait ainsi du seuil des 2 % par an en volume sur la période 2014-2017.

Ayant profité de la reprise des marchés internationaux jusque début 2011, l'industrie manufacturière dans son ensemble verrait ensuite sa valeur ajoutée se réduire de 0,4 % en 2012, confrontée à une baisse de la demande tant extérieure qu'intérieure. La branche des biens intermédiaires serait la plus touchée. À moyen terme, la valeur ajoutée se redresserait dans toutes les branches d'activité industrielles et en particulier dans la production de biens d'équipement qui progresserait à un rythme légèrement supérieur à celui de l'ensemble des branches marchandes (+2,3 % par an entre 2014 et 2017). De manière globale, les résultats de la projection indiquent une stabilisation de la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée totale en volume du Royaume (14,2 % en 2010 tout comme en 2017), confirmant l'atteinte d'un palier après la baisse pratiquement ininterrompue depuis 1998.

Dans la construction, l'activité serait également en recul en 2012 pour ensuite rebondir assez nettement dès 2013. Sous l'effet d'une croissance économique en berne, la valeur ajoutée de la branche de l'énergie se contracterait légèrement en 2012 et 2013 et n'évoluerait que faiblement à la hausse en seconde partie de projection.

Du côté des services marchands, aucune des branches n'échapperait au ralentissement généralisé de l'activité économique en 2012. Le secteur du commerce et de l'ho-

reca, après avoir pourtant affiché de bonnes performances en 2010 et 2011, souffrirait du manque de vigueur de la consommation privée et enregistrerait une diminution sensible de sa valeur ajoutée en 2012 (-2,3 %). On observerait pour cette même année une quasi-stagnation de l'activité dans les transports et la communication (-0,1 %). Le secteur du crédit et des assurances se redresserait à peine par rapport aux mauvaises performances de 2011 et sa progression resterait historiquement faible (+0,2 %). La branche «santé et action sociale» parviendrait à limiter l'impact de la conjoncture difficile (+2,2 %) alors que l'important secteur des autres services marchands marquerait plus nettement le pas en 2012 mais conserverait néanmoins une croissance positive (+0,4 % seulement). Toutes ces branches de services retrouveraient à moyen terme des rythmes de croissance plus rapides et en particulier les autres services marchands dont la valeur ajoutée augmenterait de 2,5 % annuellement entre 2014 et 2017. Globalement, la valeur ajoutée de l'ensemble des services marchands croîtrait un peu plus vite que celle de l'économie belge à moyen terme. La part des services marchands continuerait donc à augmenter, passant de 62,4 % en 2010 à 63,3 % en 2017, même si cette tendance serait plus lente que précédemment.

En ce qui concerne le marché du travail, l'augmentation de l'emploi n'atteindrait que 11 000 unités en 2012 et 13 700 unités l'année suivante (cf. tableau 3). Ces valeurs particulièrement faibles découleraient du contexte conjoncturel morose ainsi que de la réduction de l'emploi dans les administrations publiques. En deuxième partie de projection, l'emploi se rapprocherait de son évolution tendancielle avec un taux de croissance annuel de 0,9 % sur la période 2014-2017. Encouragées par le

raffermissement de l'activité économique, les créations d'emplois cumulées sur les quatre dernières années de la projection totaliseraient près de 169 000 unités, pour l'essentiel concentrées dans les services marchands. La construction et le secteur public contribueraient également à la reprise des embauches. À l'inverse, l'industrie manufacturière verrait ses effectifs se réduire au cours de cette période, limitant toutefois les pertes d'emplois

cumulées à environ 17 000 unités. Le taux d'emploi repartirait à la hausse en fin de projection pour atteindre 65,1 % à l'horizon 2017, contre 64,0 % en 2011. Enfin, la faible croissance économique, combinée à l'effet des réformes sur le marché du travail (cf. infra), pousserait le taux de chômage à la hausse jusqu'en 2014, avant que celui-ci ne fléchisse lentement en seconde moitié de projection (12,0 % en 2017).

• Résultats macroéconomiques pour la Région de Bruxelles-Capitale

TABLEAU 4 : Principaux résultats macroéconomiques pour la Région de Bruxelles-Capitale

					Moyennes			
	2010	2011	2012	2013	1997-2003	2004-2010	2011-2017	2014-2017
PIB en volume (1)	2,0	1,3	-0,0	0,7	2,4	1,5	1,3	1,8
Valeur ajoutée brute en volume (1)	1,6	1,4	-0,0	0,7	2,4	1,4	1,4	1,9
Productivité réelle par tête (branches d'activité marchande) (1)	1,2	-0,6	-0,6	-0,1	1,4	1,1	0,3	0,8
Coût salarial réel par tête (branches d'activité marchande) (1) (2)	-1,6	-1,2	-0,0	0,9	1,2	-0,3	0,4	0,8
Emploi intérieur								
Emploi intérieur total (en milliers) (3)	678,8	689,4	690,4	694,4	637,9	666,6	701,7	721,6
Différence (en milliers)	2,7	10,6	1,0	4,1	7,3	3,0	6,1	6,8
Variation (en %)	0,4	1,6	0,1	0,6	1,2	0,5	0,9	1,0
Taux d'emploi, définition BfP (3) (4)	57,7	58,1	57,6	57,4	57,9	58,9	57,7	58,2
Chômage								
Chômage, définition BfP (en milliers) (3) (4)	115,8	115,2	117,1	119,2	90,4	107,5	119,8	119,7
Demandeurs d'emploi (en milliers) (3)	106,4	106,5	108,9	110,8	75,7	96,0	110,8	109,7
Taux de chômage, définition BfP (3) (4)	21,3	20,7	20,8	20,9	19,8	20,7	20,7	19,8
Taux de chômage, hors chômeurs âgés (3)	19,9	19,4	19,7	19,7	17,1	18,9	19,4	18,5

(1) Taux de croissance en %.

(2) Coût salarial net de subventions salariales.

(3) La valeur en fin de période, soit 2017, est présentée dans la colonne 2014-2017.

(4) Cf. glossaire.

Source : HERMREG

Le tableau 4 montre que, selon les chiffres provisoires de la comptabilité régionale relatifs à 2010, la croissance du PIB bruxellois s'est établie à 2 % en volume, soit une valeur légèrement inférieure à la moyenne nationale (2,3 %). Ce redressement est intervenu dans un contexte marqué par la reprise économique après la récession de 2009 qui a touché durement les trois régions du pays. Cependant, ce résultat semble largement influencé par la croissance particulièrement importante et plutôt exceptionnelle du secteur de l'énergie à Bruxelles en 2010. Cela a permis de compenser la mauvaise performance de la construction et surtout la contribution inha-

bituellement faible de l'ensemble des services marchands cette année-là, à l'exception notable du commerce et de l'horeca.

Pour 2011, les projections laissent apparaître un écart de croissance du PIB nettement plus important en défaveur de Bruxelles (1,3 %, contre 1,8 % pour le Royaume). Globalement, la contribution des services marchands se serait pourtant quelque peu redressée (notamment du fait des «autres services marchands») mais cette évolution aurait été entièrement annulée par le recul sensible de l'activité dans la branche de l'énergie. On notera par

ailleurs que la construction aurait soutenu positivement la croissance de la Région après avoir connu une année 2010 difficile.

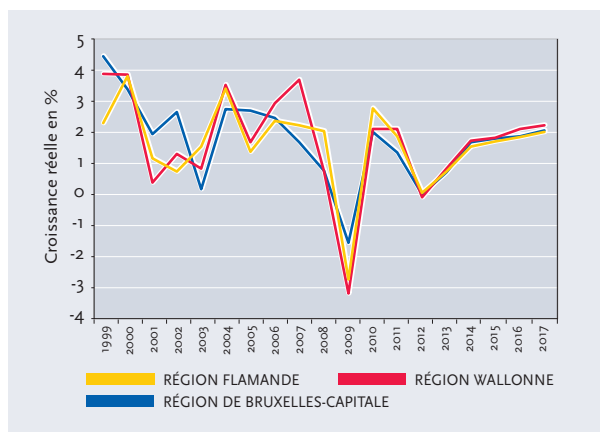
L'année 2012 serait marquée par une croissance négative ou faible de la valeur ajoutée dans la majorité des branches d'activité, à l'exception notable des secteurs «biens d'équipements» et «santé et action sociale». Dès lors, la croissance du PIB bruxellois serait nulle en 2012 (-0,1 % au niveau belge). À partir de 2013, l'activité économique de la Région de Bruxelles-Capitale se redresserait légèrement avec une progression du PIB de 0,7 % et retrouverait ensuite un rythme de croissance plus élevé, amorçant un retour progressif vers son évolution tendancielle. Cette amélioration reposerait en grande partie sur la reprise de la croissance dans le secteur du crédit et des assurances et dans celui des autres services marchands.

Ces deux dernières branches constitueraient d'ailleurs les principaux moteurs de la croissance de l'économie bruxelloise à moyen terme. Le PIB régional progresserait de 1,8 % annuellement entre 2014 et 2017, soit un rythme équivalent à la moyenne nationale. Les différentiels de croissance entre les régions seraient minimes en seconde partie de projection puisque la Flandre et la Wallonie afficheraient respectivement une croissance de 1,9 % et 1,7 % durant la même période. On peut constater au graphique 33 que les taux de croissance projetés du PIB resteraient globalement moins élevés que ceux enregistrés durant les années qui ont précédé l'épisode de crise et ce, dans chacune des trois régions.

L'augmentation de l'**emploi intérieur** bruxellois en 2010 (+0,4 %, soit 2 700 unités supplémentaires) a été nettement plus limitée que la reprise de la croissance du PIB régional observée durant cette première année de sortie de crise (cf. tableau 4). La Flandre (+0,5 %) et surtout la Wallonie (+1,2 %) ont connu des évolutions plus favorables cette même année. À l'inverse en 2011, la Région bruxelloise aurait devancé de peu les deux autres régions, bénéficiant d'une hausse particulièrement forte de l'emploi (+1,6 %, soit près de 10 600 créations nettes) alors que son PIB aurait connu un essoufflement par rapport au reste du Royaume. Pour l'essentiel, ces nouveaux emplois seraient localisés dans la branche des autres services marchands et dans une mesure nettement moindre dans les secteurs «santé et action sociale» et «commerce et horeca». En 2012, le ralentissement de la conjoncture, combiné à l'arrêt des mesures temporaires adoptées par l'État fédéral pour soutenir le marché du travail, se traduirait par une quasi-stagnation de l'emploi sur le territoire de la Région. L'emploi intérieur devrait commencer à se redresser légèrement en 2013 (+0,6 %) et 2014 (+0,4 %) et plus rapidement au-delà.

À moyen terme, la contribution de l'emploi à la croissance économique de Bruxelles serait légèrement plus élevée que celle de la productivité du travail. Après les

GRAPHIQUE 33 : Évolution des taux de croissance des PIB régionaux en volume



Source : HERMREG

faibles performances enregistrées de 2011 à 2013 (en particulier dans les autres services marchands), la Région de Bruxelles-Capitale renouerait pourtant avec des gains de productivité plus élevés (+0,8 % entre 2014 et 2017 dans les branches d'activité marchande) mais néanmoins en-deçà des valeurs des périodes précédentes. De son côté, l'emploi intérieur total progresserait en moyenne de 1 % par an sur la période 2014-2017, soit un rythme un peu plus rapide que celui des deux autres régions. Cela correspondrait à la création de 6 800 emplois supplémentaires chaque année à Bruxelles (respectivement +24 500 et +11 000 unités par an au Nord et au Sud du pays).

En deuxième partie de projection, l'évolution du **coût salarial** réel par tête en Région de Bruxelles-Capitale serait identique à celle de la productivité, avec une progression de 0,8 % chaque année entre 2014 et 2017 dans les branches d'activité marchande. La compétitivité de l'économie bruxelloise en termes de coûts se détériorerait quelque peu par rapport à l'ensemble du Royaume qui afficherait une croissance de 0,7 % du coût salarial et de 1,0 % de la productivité durant la même période.

Les paragraphes suivants examinent plus en détail les évolutions projetées des différentes composantes du côté de l'offre sur le marché du travail bruxellois. En confrontant la demande de travail analysée plus haut à l'offre de main-d'œuvre sur le territoire régional, on peut établir les perspectives de chômage à moyen terme dans la Capitale.

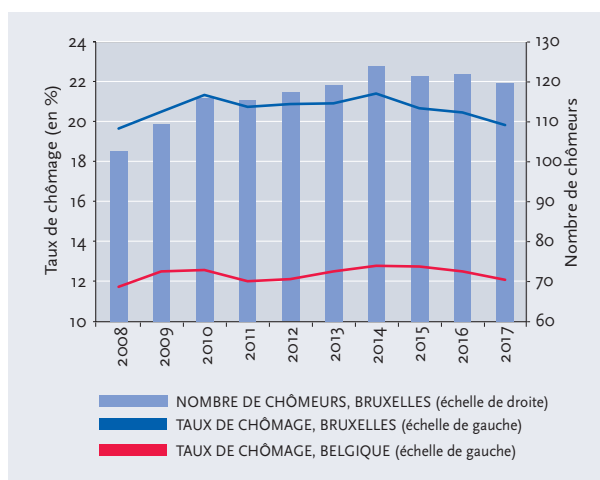
Sur le plan **démographique**, la Région bruxelloise devrait connaître une croissance nettement plus élevée de sa population totale sur l'ensemble de la période de projection par rapport aux deux autres régions (1,64 % par an entre 2011 et 2017, contre 0,68 % en Flandre et 0,65 % en Wallonie). Il en irait de même pour la population d'âge actif (15-64 ans) qui augmenterait en moyenne plus de cinq fois plus rapidement dans la Capitale

(+ 1,65 %) qu'au Nord et au Sud du Royaume. Dans les deux cas, on noterait toutefois un ralentissement de la dynamique de la démographie bruxelloise au fil de la projection, en raison notamment d'un tassement progressif de l'immigration nette. Cela n'empêcherait pas la Capitale de devenir, dès 2012, la région qui enregistre la plus forte augmentation de sa population d'âge actif en termes absolus. À Bruxelles, celle-ci s'accroîtrait en moyenne de 12 900 unités chaque année sur la période 2011-2017, loin devant la Flandre et la Wallonie (respectivement 10 700 et 6 800 unités).

En tenant compte des comportements d'entrée et de sortie sur le marché du travail, la croissance de la **population active** résidant dans la Capitale serait encore largement plus rapide qu'en Régions flamande et wallonne, avec des taux annuels respectifs de 1,52 %, 0,63 % et 0,51 % sur l'ensemble de la projection. La forte croissance démographique qui caractérise Bruxelles expliquerait la totalité de cet écart. En effet, le taux d'activité global projeté pour la Région aurait tendance à stagner à moyen terme, en dépit des nouvelles mesures relatives au marché du travail mises en place récemment par le gouvernement fédéral. D'un côté, la réforme du système des allocations d'attente (désormais appelé «période d'insertion professionnelle») devrait peser négativement sur le taux d'activité dans les classes d'âges concernées. Or, cet impact serait plus important à Bruxelles qui compte une proportion plus élevée de résidents bénéficiant de ces allocations. De l'autre côté, l'impact positif des réformes portant sur le système de prépension et de pension anticipée devrait être plus marqué au Nord et au Sud du pays que dans la Capitale. Globalement, l'effet net positif de l'ensemble des réformes sur l'offre de travail serait environ deux fois moindre à Bruxelles qu'en Flandre à l'horizon 2017. En définitive, ces nouvelles mesures permettraient tout juste de stabiliser le taux d'activité bruxellois à hauteur 72,6 % à partir de 2013.

Sur l'ensemble de la période de projection, la **population active occupée** de la Région de Bruxelles-Capitale augmenterait de 1,8 % par an en moyenne (0,8 % pour le Royaume), soit un rythme deux fois plus élevé que la croissance attendue de l'emploi intérieur (+0,9 % de 2011 à 2017). Cet écart s'explique par les flux de **navettes interrégionales** qui, à Bruxelles, ont un impact particulièrement important sur le marché du travail. Ainsi, le nombre de navetteurs entrant dans la Capitale ne progresserait que très légèrement sur la période pour atteindre 337 000 unités en 2017. Parmi eux, les travailleurs en provenance de Wallonie seraient en augmentation (environ 4 100 navetteurs supplémentaires cumulés entre 2011 et 2017) tandis que ceux issus de Flandre verraient leur nombre diminuer (-1 400 unités). En revanche, le flux des navettes au départ de Bruxelles vers les deux autres régions se renforcerait encore en projection, avec une croissance annuelle moyenne de 3,7 % entre 2011 et 2017. Sur les 16 100 navetteurs

GRAPHIQUE 34 : Évolution du chômage (concept BfP)



Source : HERMREG

bruxellois additionnels attendus au cours de cette période, 11 500 se dirigeraient vers le Nord du pays et 4 600 vers le Sud. À l'horizon 2017, plus de 71 600 personnes résidant dans la Capitale se déplaceraient pour travailler dans une autre région, ce qui représenterait près d'un travailleur bruxellois sur sept. Au vu de l'ensemble de ces mouvements, le solde des navettes à Bruxelles devrait être un peu moins négatif au fil de la projection.

En parallèle, la part des emplois localisés sur le territoire de la Région et occupés par des personnes qui y habitent se renforcerait encore à moyen terme, après avoir déjà enregistré une hausse continue depuis la fin des années nonante. Elle passerait de 46,2 % en 1999 à 53,1 % en 2017. Entre 2008 et 2014, le **taux d'emploi** à Bruxelles se dégraderait de façon continue à l'exception d'un rebond ponctuel en 2011. Au niveau de la Belgique, la diminution du taux d'emploi liée à l'épisode de crise serait en grande partie rattrapée sur ce même intervalle. La Région bénéficierait ensuite d'un redressement de son taux d'emploi en seconde partie de projection pour atteindre 58,2 % en 2017, soit un gain de 1,1 pp par rapport à 2014. Le taux d'emploi national, sensiblement plus élevé, progresserait davantage (65,1 % en fin de projection, soit 1,3 pp de plus qu'en 2014). On peut néanmoins souligner que les chiffres projetés à moyen terme pour la Région bruxelloise seraient remarquables étant donné la forte croissance de la population en âge de travailler à laquelle elle est confrontée.

Malgré l'amélioration du solde des navettes favorable à l'emploi des Bruxellois, la croissance de la demande de travail – c'est-à-dire l'emploi intérieur – ne permettrait pas de compenser entièrement l'augmentation de la population active, impliquant dès lors une montée du chômage. Le graphique 34 montre que le nombre de chômeurs dans la Capitale connaîtrait une hausse pratiquement ininterrompue entre 2008 et

2014. L'année 2011 marquerait une brève accalmie sur ce front puisque le nombre de Bruxellois sans emploi s'afficherait en légère baisse et que le taux de chômage (concept BfP) diminuerait à 20,7 % après le pic de 21,3 % observé en 2010. Dès 2012, le taux de chômage repartirait à la hausse et ne s'améliorerait qu'à partir de 2015 jusqu'en fin de projection, tout

comme au niveau national d'ailleurs. Bruxelles compterait un peu moins de 119 700 chômeurs à l'horizon 2017 pour un taux de chômage de 19,8 %. Par rapport au creux de 2008, cela signifierait un accroissement d'environ 17 000 unités et de 0,2 pp. Sur le même intervalle, la Belgique compterait 57 100 chômeurs supplémentaires et verrait son taux de chômage progresser de 0,3 pp.

Encadré 2 : Besoins de recrutement et entrées dans la population active²⁵

Le module socio-démographique utilisé dans le modèle HERMREG permet de déterminer l'évolution à moyen terme de la population active occupée (l'emploi au lieu de domicile) par classe d'âge. Cette projection par âge de l'emploi offre la possibilité d'analyser les équilibres sur le marché du travail selon une approche basée sur les flux générés par les différentes cohortes d'individus au sein de la population de chaque région. Sont ainsi projetés les flux nets annuels d'entrée ou de sortie par catégorie d'âge dans la population active, l'emploi et le chômage. Ceci permet d'estimer par exemple les **besoins de recrutement** (*i.e.* les opportunités d'emploi) que les générations à venir rencontreront en entrant sur le marché du travail. Ces besoins de recrutement résultent de deux sources. D'une part, de la **demande d'expansion** qui reflète la croissance de l'emploi au lieu de domicile. Cette hausse projetée de la population active occupée par région peut être interne ou externe selon qu'elle soit générée dans ou en dehors de la région étudiée²⁶. D'autre part, de la **demande de remplacement** qui provient des travailleurs âgés quittant le marché du travail régional (émigration nette, déménagement net vers les autres régions, décès, départ à la retraite).

Dans les résultats présentés ci-dessous, on se concentre sur les besoins de recrutement ciblés sur les générations de moins de 50 ans. La demande de remplacement concerne donc ici les personnes de 50 ans et plus qui sortent de la population active occupée. En réalité toutefois, les besoins de recrutement sont principalement axés sur les jeunes de 15 à 29 ans qui représentent l'essentiel des entrées nettes dans la population active occupée. Il est donc intéressant de comparer les besoins de recrutement dirigés vers les jeunes au nombre d'individus qui devraient intégrer à moyen terme la population active (offre de travail) dans cette classe d'âge.

Le tableau 5 indique que la population active occupée bruxelloise a progressé de 5.000 unités par an en moyenne sur la période 2004-2010. En termes relatifs, cela représente 1 % de la population active régionale chaque année, soit une proportion identique à la moyenne nationale. En revanche, Bruxelles se démarque par le fait que la demande d'expansion y dépend davantage de la composante externe (0,4 % de la population active) par rapport à l'ensemble du Royaume (0,1 % seulement). Cela découle logiquement du fait que le poids des frontaliers sortants et des navetteurs travaillant dans une autre région est plus élevé dans la Capitale qu'au Nord et au Sud du pays. De plus, le flux des navettes sortantes a augmenté plus rapidement à Bruxelles que dans le reste du pays.

En parallèle, on observe que 6 100 Bruxellois de 50 ans et plus sont sortis du marché du travail en moyenne chaque année entre 2004 et 2010. La demande de remplacement est donc plus faible dans la Capitale relativement à la Belgique, avec une part dans la population active de respectivement 1,2 % contre 1,5 %. Le poids moins élevé des travailleurs âgés dans la population active occupée bruxelloise explique cette situation.

En additionnant les demandes d'expansion et de remplacement à Bruxelles, on obtient des besoins de recrutement dans la classe d'âge de 15 à 49 ans qui s'élèvent en moyenne à 11 600 personnes par an, soit 2,3 % de la population active régionale (à peine moins qu'au niveau national).

Étant données les particularités de Bruxelles sur le plan démographique, le flux net d'entrées dans la population active pour cette catégorie d'âge y est sensiblement plus important (2,9 % par an, soit 0,4 pp de plus que pour la Belgique). Concrètement, cela signifie que 14 700 personnes supplémentaires sont

²⁵ L'analyse et les chiffres présentés dans ce focus se basent sur les Perspectives économiques régionales 2012-2017 publiées en juillet 2012 par le BfP. Ils n'intègrent donc pas la mise à jour des projections régionales réalisée en septembre 2012.

²⁶ La composante interne se calcule comme l'emploi régional diminué des frontaliers entrants et des navetteurs venant des autres régions. À l'inverse, la composante externe se compose des frontaliers sortants et des navetteurs se rendant vers les autres régions.

venues gonfler annuellement la population active âgée de 15 à 49 ans dans la Capitale au cours de la période 2004-2010. Le nombre net d'entrants dans la population active a donc permis de couvrir les besoins de recrutement estimés plus haut à 11 600 unités. La confrontation de ces deux éléments implique que les entrées nettes de Bruxellois dans le chômage pour cette classe d'âge ont atteint 3 100 unités par an. En définitive, le taux de chômage des personnes de 15 à 49 ans a quelque peu augmenté entre 2004 et 2010 au niveau de la Région bruxelloise, passant de 21,2 % à 21,9 %, alors qu'il s'est réduit pour l'ensemble du pays durant la même période.

En projection, on observerait une progression nette plus forte de la demande d'expansion à Bruxelles (1,4 % de la population active), tant par rapport au Royaume (0,7 %) que par rapport à la période précédente (1,0 %). Chaque année, la population active occupée bruxelloise s'accroîtrait ainsi de 8 000 unités entre 2011 et 2017. Cette augmentation plus soutenue au niveau de la Région s'expliquerait notamment par le renforcement de la composante interne qui atteindrait 1 % de la population active en moyenne sur cette période. Cela traduirait la tendance déjà évoquée plus haut d'une demande de main-d'œuvre de plus en plus tournée vers les résidents de la Capitale. En outre, la composante externe resterait stable à Bruxelles mais toujours largement supérieure

à celle projetée au niveau national. L'écart entre la Région bruxelloise et le reste du pays en ce qui concerne la demande de remplacement se creuserait encore à moyen terme, malgré les récentes réformes sur le marché du travail qui devraient atténuer partiellement l'impact du vieillissement de la population occupée en Flandre et en Wallonie. En moyenne annuelle sur la période 2011-2017, la demande de remplacement s'élèverait à 1,2 % de la population active à Bruxelles (soit 6 700 personnes de 50 et plus quittant le marché du travail) et à 1,7 % pour le Royaume.

Au final, par rapport à la période précédente, les projections révèlent une légère augmentation des besoins de recrutement ciblés sur les résidents bruxellois de 15 à 49 ans à moyen terme (2,5 % de la population active), alors que le poids des entrées nettes dans la population active dans cette classe d'âge resterait stable (2,9 %). Avec 16 600 unités chaque année entre 2011 et 2017, le nombre d'entrants net resterait toutefois supérieur aux besoins de recrutement estimés à 14 200 unités en moyenne. Les entrées nettes dans le chômage concerneraient donc 2 400 Bruxellois âgés de 15 à 49 ans par an. Puisque ce nombre est inférieur à celui des chômeurs qui, en moyenne chaque année, atteindraient l'âge de 50 ans, le taux de chômage pour la catégorie d'âge 15-49 serait en baisse, passant de 21,4 % en 2011 à 20,6 % à l'horizon 2017.

TABLEAU 5 : Besoins de recrutement et entrées nettes dans la population active en deçà de 50 ans (moyennes de période)

	En milliers de personnes				En % de la population active			
	Belgique		RBC		Belgique		RBC	
	2004-2010	2011-2017	2004-2010	2011-2017	2004-2010	2011-2017	2004-2010	2011-2017
Demande d'expansion	48,7	38,0	5,0	8,0	1,0	0,7	1,0	1,4
<i>Externe</i>	3,4	0,3	1,8	2,3	0,1	0,0	0,4	0,4
<i>Interne</i>	45,3	37,7	3,2	5,7	0,9	0,7	0,6	1,0
Demande de remplacement	73,9	89,0	6,1	6,7	1,5	1,7	1,2	1,2
Ajustement statistique (1)	0,0	0,1	0,4	-0,6	0,0	0,0	0,1	-0,1
Besoins de recrutement 15-49 ans	122,6	127,1	11,6	14,2	2,4	2,4	2,3	2,5
Entrées nettes population active 15-49 ans	126,1	139,2	14,7	16,6	2,5	2,6	2,9	2,9

(1) En raison de différences de définition de la population active occupée entre le modèle HERMREG et le module sociodémographique.

Source : HERMREG

• Résultats sectoriels pour la Région de Bruxelles-Capitale

TABLEAU 6 : Structure d'activité de la Région de Bruxelles-Capitale et contributions sectorielles à la croissance

	Part dans la VA (1) (%)		Part dans l'emploi (%)		Contribution à la crois- sance de la VA (pp)	Contribution à la crois- sance de l'emploi (pp)
	2010	2017	2010	2017	Moyennes 2014-2017	Moyennes 2014-2017
1. Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Energie	5,2	4,6	1,1	1,0	0,0	0,0
3. Industries manufacturières	3,0	2,7	3,4	2,7	0,0	-0,1
a. Biens intermédiaires	0,9	0,7	0,9	0,6	0,0	0,0
b. Biens d'équipement	0,8	0,8	0,9	0,8	0,0	0,0
c. Biens de consommation	1,3	1,2	1,6	1,4	0,0	0,0
4. Construction	2,6	2,6	3,0	3,0	0,1	0,0
5. Services marchands	72,4	73,4	66,4	68,7	1,5	0,9
a. Transports et communication	9,8	9,9	6,9	6,6	0,2	0,0
b. Commerce et horeca	12,0	11,3	14,8	13,4	0,1	-0,1
c. Crédit et assurances	18,0	18,2	9,4	8,7	0,4	0,0
d. Santé et action sociale	4,9	4,9	8,9	9,3	0,1	0,1
e. Autres services marchands	27,5	29,0	26,5	30,7	0,8	0,8
6. Services non-marchands	17,0	16,6	26,0	24,6	0,2	0,1
a. Administration publique et éducation	16,8	16,6	25,0	24,1	0,2	0,2
b. Services domestiques	0,1	0,1	1,0	0,5	0,0	-0,1
7. Total	100,1	100,1	100,0	100,0	1,9	1,0

(1) Valeur ajoutée (VA) brute en volume. Les mesures en euros chaînés n'étant pas additives, des écarts entre (sous-) totaux et la somme de leurs composantes peuvent apparaître.
(pp) Point de pourcentage (cf. glossaire).

Source : HERMREG

Le tableau 6 présente l'évolution passée et attendue de la structure d'activité de l'économie bruxelloise qui se caractérise par une forte spécialisation dans le secteur tertiaire (services marchands et non marchands). En 2010, l'ensemble de ce secteur représentait 89,3 % de la valeur ajoutée régionale et 92,4 % de l'emploi intérieur. Ces parts sont sensiblement plus élevées que celles observées en Wallonie (respectivement 74,7 % et 78,9 %) et en Flandre (72,1 % et 76,2 %). Par conséquent, le poids du secteur secondaire est nettement inférieur à Bruxelles. En particulier, les industries manufacturières pesaient à peine 3,0 % de la valeur ajoutée de la Capitale en 2010, contre 17,3 % au Nord et 15,5 % au Sud du pays. On notera toutefois qu'au niveau de la Région, la part de ces industries dans l'emploi est légèrement supérieure à leur poids dans la valeur ajoutée, alors que le contraire prévaut dans les deux autres régions.

On constate au tableau 6 qu'à moyen terme, les projections prolongent les tendances observées au cours des trente dernières années. Ainsi, la part des industries

manufacturières continuerait de se réduire pour ne plus représenter que 2,7 % de l'économie bruxelloise à l'horizon 2017, tant en termes de valeur ajoutée que d'emploi. La perte de terrain relative de ces branches semblerait toutefois avoir marqué le pas depuis 2009, certainement en ce qui concerne la valeur ajoutée et, dans une moindre mesure, au niveau des effectifs. Dans les deux autres régions, l'importance relative des branches industrielles se maintiendrait en projection pour la valeur ajoutée mais diminuerait également pour l'emploi. Le poids du secteur bruxellois de la construction resterait stable quant à lui entre 2010 et 2017.

Le caractère tertiaire de Bruxelles se renforcerait encore à moyen terme, tendance qui est d'ailleurs partagée par les régions voisines. En fin de projection, les activités tertiaires localisées dans la Capitale totaliseraient 90,1 % de la valeur ajoutée et 93,3 % de l'emploi (respectivement +0,8 pp et +0,7 pp par rapport à 2010). Cette évolution masquerait cependant une divergence entre services marchands et non marchands. Ces derniers verraient

leur poids continuer de diminuer, surtout en termes d'effectifs, passant sous la barre des 25 % de l'emploi intérieur total de la Région en 2017. La Flandre et la Wallonie connaîtraient une évolution dans le même sens mais la part de l'emploi dans les activités non marchandes y demeurerait sensiblement moins élevée. À l'inverse, les services marchands renforceraient encore leur position dans la structure d'activité de l'économie, à Bruxelles comme dans les deux autres régions. Au niveau bruxellois, ils gagneraient 1,1 pp au cours de la période de projection pour atteindre 73,4 % de la valeur ajoutée régionale en 2017. Leur progression serait encore plus marquée en termes d'emploi, avec une part de 68,7 % en fin de projection (+2,2 pp par rapport à 2010). La branche des autres services marchands se distinguerait particulièrement en enregistrant une augmentation de son poids de 1,4 pp dans la valeur ajoutée et surtout un bond de 4,2 pp dans l'emploi intérieur. En 2017, près d'un emploi sur trois à Bruxelles serait exercé dans cette branche d'activité. Selon le résultat des projections, le secteur du commerce et de l'horeca se démarquerait aussi à moyen terme mais de façon négative

puisqu'il continuerait de perdre du terrain. Ce secteur historiquement important dans la Capitale ne représenterait plus que 11,3 % de la valeur ajoutée et 13,4 % des effectifs de la Région en 2017, contre encore 26,8 % et 19,2 % respectivement au début des années 80. Enfin, on notera que la part de la branche du crédit et des assurances en termes de valeur ajoutée repartirait lentement à la hausse en projection après avoir légèrement diminué entre 2006 et 2011. Pour l'emploi occupé dans ce secteur, la tendance baissière observée depuis 2002 se prolongerait jusqu'en fin de projection.

Au-delà de leur importance dans la structure d'activité, il est intéressant d'analyser dans quelle mesure les différentes branches de l'économie contribuent à la croissance de la valeur ajoutée ou de l'emploi à Bruxelles. Cette contribution dépend à la fois de leur poids relatif et de leur dynamique interne. Les résultats à moyen terme sont présentés dans les deux colonnes de droite du tableau 6. Le détail des performances passées et projetées de chaque branche d'activité est repris aux tableaux 7 pour la valeur ajoutée et 8 pour l'emploi.

TABEAU 7 : Principaux résultats sectoriels pour la Région de Bruxelles-Capitale en termes de valeur ajoutée en volume

	Croissance de la VA (en %)		Croissance de la VA Moyennes annuelles (en %)			
	2012	2013	1997-2003	2004-2010	2011-2017	2014-2017
1. Agriculture	-3,7	0,4	-8,6	44,1	1,1	0,6
2. Energie	-1,1	-0,4	6,2	5,7	-0,2	0,9
3. Industries manufacturières	-0,4	-1,3	-0,9	-4,1	0,0	0,1
a. Biens intermédiaires	-1,6	-2,7	-2,2	-4,9	-1,7	-1,0
b. Biens d'équipement	1,4	-1,3	0,4	-5,3	1,4	1,1
c. Biens de consommation	-1,2	-0,5	-1,1	-2,9	-0,2	-0,1
4. Construction	-0,5	0,2	0,9	2,7	1,8	2,1
5. Services marchands	-0,1	0,9	2,5	1,4	1,6	2,2
a. Transports et communication	-0,2	0,4	8,8	-1,5	1,5	2,3
b. Commerce et horeca	-2,6	0,0	-1,8	-0,9	0,5	1,0
c. Crédit et assurances	0,2	1,8	3,7	3,4	1,5	2,2
d. Santé et action sociale	1,8	1,5	3,9	1,1	1,4	1,5
e. Autres services marchands	0,3	0,7	1,5	2,5	2,1	2,7
6. Services non-marchands	0,7	0,7	2,0	1,3	1,1	1,2
a. Administration publique et éducation	0,8	0,7	2,0	1,4	1,1	1,3
b. Services domestiques	-14,5	-5,6	3,0	-6,9	-8,2	-8,7
7. Total	0,0	0,7	2,3	1,4	1,4	1,9

Source : HERMREG

TABLEAU 8 : Principaux résultats sectoriels pour la Région de Bruxelles-Capitale en termes d'emploi

	Croissance de l'emploi (en %)		Croissance de l'emploi Moyennes annuelles (en %)				Variation nette de l'emploi (en personnes)
	2012	2013	1997-2003	2004-2010	2011-2017	2014-2017	2011-2017
1. Agriculture	-21,0	6,9	1,0	-11,5	-1,0	0,6	-7
2. Energie	-0,3	-0,5	2,2	1,8	-0,5	-0,3	-278
3. Industries manufacturières	-3,3	-3,8	-2,2	-6,3	-2,4	-2,1	-3 702
a. Biens intermédiaires	-6,6	-6,0	-2,1	-7,0	-4,4	-3,4	-1 567
b. Biens d'équipement	-4,2	-4,9	-1,9	-7,3	-2,1	-1,4	-864
c. Biens de consommation	-1,1	-2,0	-2,5	-5,2	-1,7	-1,8	-1 271
4. Construction	0,6	-0,7	-0,6	1,5	0,7	1,0	1 005
5. Services marchands	0,6	1,2	1,3	0,7	1,4	1,3	44 533
a. Transports et communication	-1,1	1,3	1,2	-2,2	0,4	0,7	1 221
b. Commerce et horeca	-1,6	-0,9	-0,2	-0,5	-0,5	-0,4	-3 276
c. Crédit et assurances	-0,2	-0,6	1,0	-1,3	-0,3	-0,4	-1 389
d. Santé et action sociale	0,8	2,3	2,7	1,9	1,4	1,3	6 030
e. Autres services marchands	2,4	2,4	2,2	2,9	3,0	2,8	41 948
6. Services non-marchands	-0,7	-0,2	1,8	0,8	0,1	0,4	1 290
a. Administration publique et éducation	-0,1	0,0	1,8	1,4	0,4	0,6	4 339
b. Services domestiques	-14,5	-5,7	1,8	-8,6	-8,1	-8,7	-3 049
7. Total	0,1	0,6	1,2	0,4	0,9	1,0	42 842

Source : HERMREG

À moyen terme, le secteur des «**autres services marchands**» constituerait de loin le principal moteur de l'économie bruxelloise, s'appuyant sur une croissance robuste de la valeur ajoutée de 2,7 % par an entre 2014 et 2017. Il s'agirait d'un rythme plus rapide que celui des deux périodes précédentes (1997-2003 et 2004-2010) mais néanmoins sensiblement inférieur aux excellents résultats enregistrés durant les quatre années qui ont précédé l'épisode de crise. À elle seule, cette branche qui regroupe notamment les services aux entreprises et aux personnes expliquerait en moyenne plus de 40 % de la croissance de la Région en projection. Les résultats du secteur seraient encore plus positifs en termes d'emploi puisque les effectifs augmenteraient de 2,8 % chaque année sur la période 2014-2017, soit une contribution moyenne de 0,83 pp à la croissance de l'emploi intérieur régional qui s'élèverait à 1,0 %. Concrètement, cela signifie que près de 23 200 emplois seraient créés dans cette branche à Bruxelles durant cette période, ce qui représente en moyenne un peu plus de 5 800 unités supplémentaires chaque année. Sur la totalité de la projection, le cumul des créations nettes d'emplois dans les «**autres services marchands**» s'élèverait à près de 42 000 unités.

Durant les épisodes de forte croissance que Bruxelles a connus au cours des deux dernières décennies, la branche du **crédit** et des **assurances** s'est généralement positionnée comme un contributeur majeur aux bonnes performances de la Région. En raison de la crise financière, qui a montré ses premiers effets dès 2007 dans la Capitale et certainement dans ce secteur en particulier, la contribution des activités de crédit et d'assurances semble toutefois avoir été durablement affectée comme le montrent les résultats des projections. De 2007 à 2012, la contribution de la branche à la croissance de la valeur ajoutée bruxelloise a à peine dépassé 0 pp en moyenne alors qu'elle s'élevait à près de 0,9 pp entre 1997 et 2006. La situation se redresserait à moyen terme avec une contribution de 0,4 pp par an sur la période 2014-2017, pour une progression annuelle de la valeur ajoutée du secteur de 2,2 %. Ces chiffres resteraient néanmoins largement inférieurs aux performances passées de ce pôle historique de croissance. De plus, l'emploi ne bénéficierait pas immédiatement de ce redressement puisqu'il se réduirait encore de 0,4 % chaque année entre 2014 et 2017. Sur l'ensemble de la projection, les effectifs diminueraient de près de 1 400 emplois pour se stabiliser à environ 62 400 unités à l'horizon 2017.

La branche «**transports et communication**» a largement participé à la croissance de la Région de Bruxelles-Capitale durant la période 1997-2003, enregistrant en moyenne une progression spectaculaire de 8,8 % de sa valeur ajoutée chaque année (cf. tableau 7). Après des performances globalement négatives de 2004 à 2012, le secteur renouerait avec une augmentation soutenue de sa valeur ajoutée à moyen terme (+2,3 % sur la période 2014-2017), pour une contribution de 0,21 pp à la croissance régionale. Cela le positionnerait comme le troisième secteur le plus important pour l'économie bruxelloise parmi les branches d'activité marchande. Le nombre d'emplois occupés dans les transports et la communication s'est contracté de manière ininterrompue depuis 2002. Il repartirait à la hausse pour la première fois à partir de 2013 et poursuivrait en moyenne sur cette tendance positive en deuxième partie de projection (+0,7 % par an). Au total, plus de 1 200 nouveaux emplois seraient créés de façon nette dans ces activités durant la période 2011-2017.

Hormis un net coup de frein en 2009 au plus fort de la récession, la branche de la **santé** et de l'**action sociale** a enregistré une croissance robuste depuis 2007. Les projections confirmeraient ces bons résultats, peu sensibles aux fluctuations de la conjoncture, y compris en 2012 alors que l'ensemble de l'économie bruxelloise tournerait au ralenti. Entre 2014 et 2017, la valeur ajoutée du secteur progresserait de 1,5 % en moyenne par année, tandis que les effectifs augmenteraient de 1,3 %. Le tableau 8 montre toutefois que la création d'emplois serait moins soutenue que durant les deux périodes précédentes, même si on s'attend à ce que les effectifs s'accroissent de près de 6 000 unités supplémentaires sur l'ensemble de la période de projection, pour atteindre un peu moins de 67 000 emplois à l'horizon 2017. La contribution du secteur à la croissance de la valeur ajoutée régionale (+0,07 pp en moyenne de 2014 à 2017) resterait limitée comparée à celle des branches évoquées plus haut en raison de son poids relativement faible. La santé et l'action sociale constituent toutefois des activités importantes à Bruxelles dans un contexte marqué par une forte poussée démographique.

La part du **commerce** et de l'**horeca** dans la valeur ajoutée bruxelloise s'est réduite de plus de la moitié au cours des trois dernières décennies, passant de 26,8 % en 1980 à 12,0 % en 2010 (de 19,2 % à 14,8 % en termes d'emploi). Selon les projections, cette diminution se prolongerait à moyen terme puisque la valeur ajoutée du secteur progresserait moins vite que la moyenne de la Région et que l'emploi se contracterait. Après une année 2012 dans le rouge et une stagnation en 2013, la valeur ajoutée de la branche repartirait à la hausse en seconde partie de projection, dans un contexte caractérisé par l'amélioration de l'environnement économique général et le rebond de la consommation privée. La croissance se limiterait toutefois à 1,0 % par an sur la période 2014-2017, soit un rythme deux fois moindre que la croissance régionale. Le nombre d'emplois serait en baisse entre 2012 et 2015 avant de se stabiliser en fin de projection autour de 96 900 unités. Au total, la branche du commerce et de l'horeca enregistrerait une perte nette de presque 3 300 emplois sur l'ensemble de la projection.

Après un rebond en 2011, la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'**industrie manufacturière** souffrirait du ralentissement conjoncturel et afficherait une croissance négative en 2012 et surtout 2013, pour stagner ensuite en seconde partie de projection. En contraction ininterrompue depuis 2002, l'emploi industriel bruxellois continuerait de se réduire à un rythme moyen de 2,4 % chaque année entre 2011 et 2017, ce qui correspond à la destruction nette cumulée de 3 700 emplois supplémentaires. En termes d'évolution de la valeur ajoutée à moyen terme, le secteur des biens d'équipement se démarquerait nettement des deux autres branches de l'industrie, étant le seul à afficher une croissance projetée positive sur l'ensemble de la période. Entre 2014 et 2017, la valeur ajoutée de ce secteur progresserait de 1,1 % alors qu'elle diminuerait au contraire dans la production de biens intermédiaires (-1,0 %) et de consommation (-0,1 %). Chacune de ces branches verrait par contre ses effectifs diminuer à moyen terme (respectivement -1,4 %, -3,4 % et -1,8 % par an entre 2014 et 2017). Globalement, la contribution des industries manufacturières à la croissance de la valeur ajoutée à Bruxelles serait nulle en moyenne sur la période de projection et négative (-0,08 pp) en ce qui concerne l'emploi.

3.3. Comptes de revenus des ménages

Les Perspectives économiques régionales intègrent un module spécifique qui permet de ventiler une série d'agrégats relatifs aux comptes de revenus des ménages selon la région de leur lieu de domicile. Les variables projetées (pour la plupart à partir de 2010) sont exprimées à prix courants et concernent deux volets principaux. Premièrement, le compte d'affectation des

revenus primaires qui enregistre les revenus des résidents d'une région résultant directement de l'activité économique²⁷. Deuxièmement, le compte de distribution secondaire du revenu qui reprend les transferts courants entre les ménages et les autres agents économiques (principalement les pouvoirs publics)²⁸.

• Contexte national

Dans un contexte de ralentissement de l'activité économique, le solde des revenus primaires et le revenu disponible des ménages belges subiraient un léger coup de frein en 2012 par rapport au rebond observé l'année précédente. En ce qui concerne les revenus primaires, leur croissance s'inscrirait en baisse en 2012 (+2,4 % seulement) sous l'effet de toutes leurs composantes, lesquelles se redresseraient ensuite progressivement en milieu de projection. Le solde des revenus primaires ne retrouverait ainsi son rythme de progression tendancielle qu'à partir de 2014. Du côté du revenu disponible, habituellement moins sensible aux fluctuations conjoncturelles, on observerait pourtant une décélération plus marquée en 2012 (+1,9 % seulement). Cela s'expliquerait notamment par la forte hausse des prélèvements fiscaux cette année-là qui compenserait l'augmentation de l'ensemble des prestations

sociales. Dès 2013, l'évolution du revenu disponible national se redresserait quelque peu mais elle ne se rapprocherait de sa tendance de long terme qu'à partir de 2014.

Sur l'ensemble de l'intervalle de projection, la croissance du revenu disponible atteindrait 2,9 % en moyenne chaque année. Par rapport à la période précédente, il s'agirait donc d'un ralentissement relativement marqué. Les revenus primaires progresseraient à peine moins rapidement entre 2011 et 2017 (+3,1 %) que durant la période 2004-2010 et on s'attend en outre d'une part, à une croissance légèrement moins rapide de l'ensemble des prestations sociales (+3,9 % par an de 2011 à 2017) et, d'autre part, à une augmentation nettement plus forte que précédemment des impôts sur les revenus des particuliers (+4,6 % en moyenne entre 2011 et 2017).

• Résultats pour la Région de Bruxelles-Capitale

Selon les résultats des projections présentés au tableau 9, le revenu disponible des résidents bruxellois progresserait de 3,4 % chaque année sur la période 2011-2017, soit un rythme sensiblement plus élevé qu'au niveau de la Belgique (2,9 %). Ce différentiel s'expliquerait en grande partie par la bonne tenue des revenus primaires à Bruxelles dont toutes les composantes évolueraient plus vite que la moyenne nationale.

La croissance projetée des rémunérations perçues par les salariés bruxellois serait particulièrement vigoureuse (4,3 % annuellement de 2011 à 2017, contre 3,6 % pour le Royaume). L'augmentation plus rapide de la masse salariale dans la Capitale découlerait de l'accroissement du nombre de travailleurs salariés résidant sur le territoire de la Région. En effet, l'évolution attendue des salaires par tête serait légèrement plus lente à Bruxelles

²⁷ Il s'agit des rémunérations des salariés, du revenu mixte des indépendants, de l'excédent d'exploitation et des revenus nets de la propriété. On notera au passage que l'excédent d'exploitation des ménages reprend dorénavant à la fois les loyers imputés des propriétaires occupant leur propre logement et les loyers effectifs (c'est-à-dire les loyers payés par les locataires aux propriétaires du secteur S.14). Ce dernier poste a fait l'objet d'un reclassement dans les comptes nationaux et régionaux puisqu'il était précédemment inclus dans le revenu mixte.

²⁸ On y retrouve notamment les impôts courants, les cotisations sociales ainsi que diverses prestations sociales, ces dernières se divisant en plusieurs catégories. Premièrement, les prestations sociales en espèces : chômage, prépensions (récemment renommées «chômage avec complément d'entreprise»), pensions du secteur privé, allocations familiales, indemnités de maladie-invalidité, etc. Deuxièmement, les prestations d'assistance sociale : revenus d'intégration, allocations aux personnes handicapées, etc. Et enfin, les prestations d'assurance sociale directes d'employeurs (pensions du secteur public essentiellement).

qu'en Flandre et en Wallonie. Après une croissance négative observée en 2009 dans le contexte de la crise, les revenus nets de la propriété subiraient un nouveau creux en 2011 et ne commenceraient à se redresser réellement qu'à partir de 2014. Ils afficheraient une progression de seulement 1,4 % par an sur la période 2011-2017 (-1,7 pp par rapport au total belge). L'excédent d'exploitation des ménages et le revenu mixte des indépendants enregistreraient un rythme de croissance plus rapide (+3,2 % sur le même intervalle). Comme pour les salaires, l'évo-

lution plus favorable du revenu des travailleurs indépendants par rapport au reste du pays reposerait davantage sur une croissance élevée du nombre d'indépendants à Bruxelles que sur l'évolution des montants moyens qu'ils ont tiré de leur activité. Globalement, le solde des revenus primaires bruxellois augmenterait de 3,8 % par année sur l'ensemble de la projection, soit un différentiel de 0,7 pp par rapport à la moyenne nationale et une accélération de 0,7 pp en comparaison de la période précédente.

TABLEAU 9 : Comptes de revenus des ménages pour la Région de Bruxelles-Capitale

	Croissance (en %)				Croissance Moyennes (en %)			Part (en %)
	2010	2011	2012	2013	2004-2010	2011-2017	2014-2017	2017
1. Compte d'affectation des revenus primaires								
Excédent d'exploitation (B.2n) et revenu mixte (B.3n)	1,8	2,5	1,2	2,6	2,8	3,2	4,0	16,6
Rémunérations des salariés (D.1)	1,4	6,3	3,0	3,8	3,4	4,3	4,2	95,2
Revenus nets de la propriété (D.4)	2,6	-5,7	0,8	-0,4	1,7	1,4	3,9	13,2
2. Solde des revenus primaires (B.5n)	1,6	4,3	2,5	3,2	3,1	3,8	4,2	125,0
3. Compte de distribution secondaire du revenu								
a. RESSOURCES								
<i>Total des prestations sociales</i>	2,7	3,6	4,2	3,6	3,5	3,5	3,3	33,9
<i>Prestations de sécurité sociale en espèces (D.621)</i>	5,6	2,7	4,5	3,7	4,0	3,4	3,3	22,3
<i>Prestations d'assurance sociale de régimes privés (D.622)</i>	-12,3	9,3	3,9	4,9	-0,4	5,2	4,6	3,3
<i>Prestations d'assurance sociale directes d'employeurs (D.623)</i>	-0,2	1,5	2,2	2,1	1,9	1,9	1,9	4,8
<i>Prestations d'assistance sociale en espèces (D.624)</i>	4,1	8,5	6,1	4,3	7,5	5,1	4,3	3,5
b. EMPLOIS								
<i>Impôts courants sur le revenu, le patrimoine... (D.5)</i>	5,8	5,3	5,7	4,8	2,5	4,9	4,6	22,6
<i>Cotisations sociales (D.61)</i>	0,3	5,4	3,5	3,6	3,2	4,1	4,0	35,4
<i>Solde des autres transferts courants (D.7)</i>	32,7	-1,5	11,4	1,9	-7,4	3,1	2,6	0,9
4. Revenu disponible (B.6n)	1,4	3,5	2,0	2,9	3,5	3,4	3,8	100,0

Source : HERMREG

Les rubriques du compte de distribution secondaire du revenu traduisent le rôle des différents mécanismes de transfert et de solidarité dans la formation du revenu disponible des ménages (cf. tableau 9). En ressources, la croissance projetée de l'ensemble des prestations sociales à Bruxelles devrait être globalement moins rapide qu'au niveau belge (respectivement 3,5 % et 3,9 % chaque année sur la période 2011-2017). La principale catégorie en termes de montant regroupe les prestations

de sécurité sociale en espèces parmi lesquelles on observerait des évolutions contrastées au niveau de la Région et du Royaume. Ainsi notamment, les allocations versées aux chômeurs de la Capitale augmenteraient à un rythme annuel moyen de 2,3 % en projection alors qu'elles ne progresseraient que de 1,2 % au niveau national. De même, le taux de croissance des allocations familiales serait plus élevé à Bruxelles. À l'inverse, les pensions du régime privé évolueraient sensiblement

moins vite à Bruxelles que pour l'ensemble du pays, tant pour les salariés (4,2 % par an entre 2011 et 2017, contre 5,3 % au niveau belge) que pour les indépendants (respectivement 3,5 % et 4,6 % en moyenne sur la même période). Il en irait de même pour les pensions du secteur public bruxellois (comptabilisées dans les prestations d'assurance sociale directes d'employeurs) dont le rythme de croissance serait nettement inférieur (2,8 % de 2011 à 2017, contre 4,1 % pour la Belgique). Étant donné le poids relatif important de l'ensemble des dépenses liées aux pensions, c'est cet effet qui dominerait au final. En ce qui concerne les postes inscrits en emplois, la croissance projetée des prélèvements fiscaux et parafiscaux serait plus forte à Bruxelles qu'au niveau national, en ligne avec les évolutions attendues pour les revenus primaires qui en constituent le principal déterminant. Les impôts et cotisations sociales payées par les ménages bruxellois augmenteraient respectivement de 4,9 % et 4,1 % par an sur la période 2011-2017, soit 0,3 pp et 0,5 pp de plus que la moyenne du pays.

Les différentiels de croissance entre Bruxelles et l'ensemble du Royaume évoqués ci-dessus à propos des principales rubriques des comptes de revenus des ménages se traduiraient logiquement par une évolution distincte de la structure du compte des ménages aux niveaux régional et

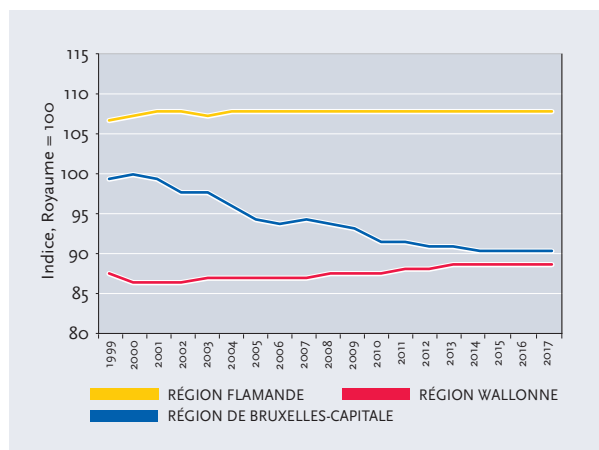
national. Le poids de la masse salariale dans la formation du revenu disponible se renforcerait en cours de projection à Bruxelles, pour atteindre 95,2 % à l'horizon 2017 (+5,6 pp par rapport à 2010). La part des salaires resterait cependant largement inférieure à celle calculée pour la Belgique (97,4 % en fin de période). Le poids des autres déterminants du solde des revenus primaires évoluerait peu entre 2011 et 2017, à l'exception des revenus nets de la propriété qui abandonneraient 1,9 pp. Alors que les prestations sociales dans leur ensemble pèsent déjà moins dans le revenu disponible des Bruxellois, leur part progresserait très légèrement au fil de la projection (+0,3 pp), tandis qu'elle augmenterait nettement plus au niveau national (+2,4 pp). La Région bénéficie sur ce point du poids relativement plus faible des pensions quel que soit le régime considéré. À l'inverse, les allocations de chômage représentent une fraction plus importante du revenu disponible à Bruxelles mais la part de ces dépenses se réduirait en projection pour atteindre 4,8 % en 2017 (3,0 % pour le Royaume). La Région bruxelloise se caractérise également par une importance relative plus élevée des prestations d'assistance sociale en espèces (et en particulier du revenu d'insertion) dont le poids se renforcerait encore quelque peu à l'horizon de projection (3,5 % au niveau régional en 2017, contre 2,2 % pour l'ensemble du pays).

• Revenus par tête

Si les projections montrent que la masse globale des revenus primaires et du revenu disponible progresserait sensiblement plus vite à moyen terme à Bruxelles que dans l'ensemble du Royaume, il en va autrement lorsque l'on tient compte des évolutions démographiques propres à la Capitale qui enregistrerait une croissance nettement plus forte de sa population par rapport au Nord et au Sud du pays. En rapportant les deux grands soldes des comptes de revenus des ménages au nombre de résidents sur le territoire de la Région, on obtient un indicateur de l'évolution du niveau de vie moyen des Bruxellois sur le plan économique.

Ainsi, la forte poussée démographique à Bruxelles compenserait largement la croissance plus rapide des revenus primaires si bien que finalement, la progression du solde des revenus primaires par habitant entre 2011 et 2017 y serait moins élevée (2,1 % par an en moyenne) qu'en Flandre (2,3 %) et en Wallonie (2,5 %). On observerait toutefois une accélération de 0,5 pp au cours de l'actuelle période de projection par rapport aux résultats de la période 2004-2010. Avec un rythme de 1,7 % en moyenne annuelle, la croissance projetée du revenu disponible par tête à Bruxelles sur la période 2011-2017 serait également en deçà des chiffres attendus pour les

GRAPHIQUE 35 : Évolution des revenus primaires par tête (indice, Royaume = 100)

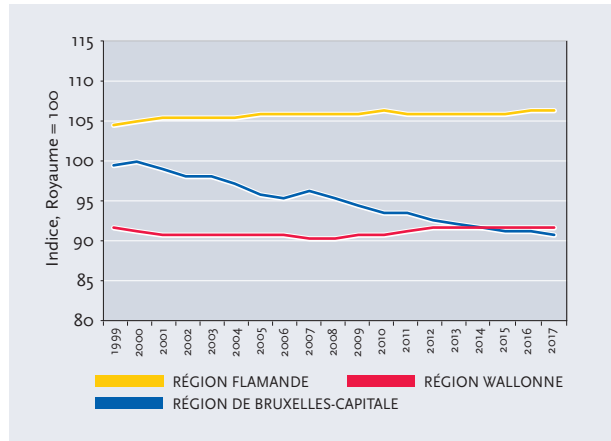


Source : HERMREG

Régions flamande (+2,1 %) et wallonne (+2,2 %). Cette progression serait en revanche inférieure à celle de la période précédente (-0,3 pp par rapport à la moyenne 2004-2010).

Ces évolutions impliquent qu'à moyen terme, la position relative des résidents bruxellois continuerait de se dégrader en comparaison des deux autres régions, prolongeant ainsi une tendance lourde observée au cours des trois dernières décennies (graphiques 35 et 36). Tant pour les revenus primaires par tête que pour le revenu disponible par tête, on constate que la courbe de Bruxelles a suivi une trajectoire baissière qui l'a progressivement rapprochée de celle de la Wallonie, tandis que la Flandre était orientée à la hausse. Les projections révèlent cependant une évolution différente des deux indicateurs à moyen terme. D'un côté, l'indice du solde des revenus primaires par habitant se stabiliserait dans les trois régions, avec un léger écart qui se maintiendrait à l'horizon 2017 en faveur des ménages bruxellois par rapport à leurs homologues wallons. De l'autre, l'indice du revenu disponible par tête poursuivrait son érosion en termes relatifs pour les résidents de la Capitale alors que la Wallonie aurait tendance à se stabiliser et la Flandre à continuer de croître légèrement, creusant encore l'écart avec la moyenne nationale. Selon les projections, le revenu disponible par habitant de la Région de Bruxelles-Capitale passerait pour la première fois de peu sous celui de la Wallonie à partir de 2014 et atteindrait, à l'horizon 2017, un montant de 19 585 euros (contre respectivement 22 838 euros pour le Nord du pays et 19 735 pour le Sud).

GRAPHIQUE 36 : Évolution du revenu disponible par tête (indice, Royaume = 100)



Source : HERMREG